

Un défibrillateur communal au service de tous

La Croisille-sur-Briance est dorénavant équipée d'un défibrillateur automatique externe, cet équipement qui répond à un enjeu de santé publique majeur, a été installé volontairement sur le mur de la mairie, soit à proximité de la salle des fêtes, du stade et de l'école, trois lieux très fréquentés et donc à risques potentiels. C'est pour le présenter et montrer son utilisation que la population était invitée à assister à des démonstrations de son utilisation à la salle des fêtes.

Pour commencer la soirée, en présence de plus d'une centaine d'habitants, des employés municipaux et des responsables des associations de La Croisille, M. le Maire Jean-Gérard Didierre rappela

que la décision de la mairie et le choix du matériel se sont faits en partenariat avec le docteur Marie Debord, Nathalie Joyé et l'équipe de la pharmacie, ainsi qu'avec les deux infirmiers libéraux Isabelle Chemin et Alexandre Bara.

La séance de démonstration publique animée par Emmanuel Garraud avait une valeur particulière, car l'équipement qui a été présenté, un défibrillateur automatique externe (DAE), sauve des vies, en effet, 130 000 personnes sont victimes d'un accident cardiorespiratoire chaque année en France et 50 000 en meurent. Le taux de survie est de moins de 5 %. C'est extrêmement faible. On pourrait considérer qu'il s'agit d'une fatalité. On aurait tort. Un grand nombre

de ces personnes pourraient être sauvées si une défibrillation cardiaque était pratiquée rapidement.

Ce geste est déterminant. C'est pendant le temps que mettent les secours pour arriver que l'état de la victime peut s'aggraver, et c'est pendant ce laps de temps qu'il faut agir. Chaque minute écoulée diminue les chances de survie de 10 %. Le calcul est simple : en moins de 10 minutes, sans aucun secours, l'arrêt cardiaque peut être fatal. Inversement, le massage cardiaque alterné avec la défibrillation au cours des trois premières minutes suivant l'arrêt du cœur génère plus de 85 % de taux de survie.

C'est donc une très bonne nouvelle pour La Croisille-sur-

Briance que l'installation de ce défibrillateur, car s'il est devenu commun de trouver des extincteurs partout, ce qui est essentiel, on oublie que les incendies tuent moins de personnes que les arrêts cardiaques, d'où l'importance de trouver un défibrillateur à proximité immédiate des lieux fréquentés.

Le but de la réunion était surtout de démontrer que cet équipement peut être utilisé par tout le monde et n'est pas réservé aux professions médicales, et les gens ont pu voir que son fonctionnement est très simple, utilisable par tous, et sans risques pour la victime.

Pour s'assurer que ce message passe et que le défibrillateur sera bien utilisé, M. le Maire a



Le maire présente Emmanuel Garraud qui va réaliser une démonstration.

souhaité que son installation dans la commune s'accompagne de formations aux gestes qui sauvent avec Pascal Dezeraud le formateur des pompiers de St-Germain-les-Belles pour l'ensemble des agents de la commune et ces formations seront également proposées aux habitants qui le souhaiteront.

Car déployer un défibrillateur municipal sans avoir une population sensibilisée et formée peut en limiter l'impact.

Aujourd'hui seulement 27 % de la population est formée au secourisme. Et ce, alors même que les trois premières minutes sont déterminantes quand les secours mettent en moyenne 15 minutes pour arriver sur zone, aussi il est important que le premier témoin (proche, collègue, commerçant, enseignant, voisin, passant) puisse intervenir et ose l'utiliser en cas d'urgence vitale.